



**BUDGET ANNEXE
« REGIE D'ACTION SOCIALE »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « régie d'action sociale »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.1 L'affectation du résultat 2024 du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « régie d'action sociale »	5
2.2 La dette du budget annexe « régie d'action sociale »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « régie d'action sociale »	6
4. La section de fonctionnement du budget annexe « régie d'action sociale »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement du budget supplémentaire	8
5. La section d'investissement du budget annexe « régie d'action sociale »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 5 décembre 2024 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ - 325 K€ en section de fonctionnement.
- ✓ +278 K€ en section d'investissement.

En K€	BP2025	Proposition BS 2025	Total après BS 2025
Section de Fonctionnement	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€
Section d'Investissement	75 K€	278 K€	353 K€

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture fonctionnement / exploitation en K€	Résultats de clôture d'investissement en K€	Restes à Réaliser en Recettes en K€	Résultats cumulés investissement en K€	Part affectée à l'investissement en K€	Solde maintenu en section de fonctionnement / exploitation en K€
2024 (A)	2024 (B)	2024 (C)	2024 (B+C)	2025 (D)	2025 (A-D)
157 K€	-159 K€	- €	-157 K€	157 K€	- €

- ✓ Le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement s'établit à 157 K€.
- ✓ Le résultat cumulé 2024 de la section d'investissement s'élève à - 157 K€.
- ✓ Il est affecté en section d'investissement un montant de 157 K€ pour permettre la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1068 « Autres réserves » à l'issue du vote du budget supplémentaire 2025.
- ✓ Le solde maintenu en section de fonctionnement s'élève à 0 K€.
- ✓ Le résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser établit à 157 K€ euros, est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget supplémentaire 2025 en dépenses.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2025, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Total voté 2024	Total voté 2025	Total après BS	Evolution BS 2025	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	10 700 K€	12 197 K€	11 871 K€	-326 K€	-3%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	10 528 K€	12 125 K€	11 710 K€	-415 K€	-3%
Epargne de gestion courante (EBG)	172 K€	73 K€	161 K€	89 K€	122%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	2%	1%	1%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	1 K€	1 K€	-
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0	0	8 K€	8 K€	-
Résultat exceptionnel large	0	0	-6 K€	-6 K€	-
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	172 K€	73 K€	155 K€	82 K€	113%
Taux d'épargne de gestion	2%	1%	1%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0	0	0	
<i>Recettes réelles</i>	10 700 K€	12 197 K€	11 872 K€	-325 K€	-3%
<i>Dépenses réelles</i>	10 528 K€	12 125 K€	11 717 K€	-407 K€	-3%
Epargne brute (EBE)	172 K€	73 K€	155 K€	82 K€	113%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2%	1%	1%		
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	0	0	0	0	
Epargne nette (ENE)	172 K€	73 K€	155 K€	82 K€	113%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	2%	1%	1%		

Les indicateurs de gestion ne sont pas pertinents au regard de l'activité de ce budget annexe dont les recettes de gestion sont principalement constituées par la participation versée par le budget principal.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Sans objet

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « régie d'action sociale » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2025	Variation des crédits de paiements BS 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Logistique (240900100D)	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-2026	149 K€	101 K€	8 K€	0	8 K€	73%
Numérique (240900200D)	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-2026	310 K€	139 K€	65 K€	85 K€	150 K€	93%
Parc Automobile (240900300D)	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-2026	40 K€	30 K€	2 K€	0	2 K€	80%
TOTAL		499 K€	269 K€	75 K€	85 K€	160 K€	86%

Pour rappel, le volume des autorisations de programme (AP) au 1er janvier 2025 s'élève à 499 K€. Ce volume se décline en 3 autorisations de programme respectivement dédiées au parc automobile, à la logistique et à l'informatique.

Les crédits de paiement supplémentaires (85 K€) sur l'autorisation de programme de gestion « numérique » sont dédiés au renforcement des moyens informatiques de la nouvelle régie d'action sociale dont le périmètre est élargi à l'ensemble de la Métropole depuis 2024.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution en % Total après BS/BP 2025
Recettes réelles	10 700 K€	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€	-3%
Recettes de gestion courante	10 700 K€	12 197 K€	-326 K€	11 871 K€	-3%
013 - Atténuations de Charges	4 K€	11 K€		11 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 349 K€	1 186 K€	-51 K€	1 135 K€	-4%
74 - Dotations et participations	8 974 K€	10 921 K€	-490 K€	10 430 K€	-4%
75 - Autres produits de gestion courante	374 K€	80 K€	215 K€	295 K€	269%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	1 K€	1 K€	
78 - Reprises sur amortissement, dépréciations et provisions			1 K€	1 K€	
Total recettes d'exploitation	10 700 K€	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€	-3%
002 - Excédent reporté					
Total des Recettes d'exploitation cumulées	10 700 K€	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€	-3%

Compte tenu des prévisions de réalisation au 31/12/2025, le budget supplémentaire du budget annexe « régie d'action sociale » présente une diminution prévisionnelle des recettes de - 325 K€, soit - 3 % par rapport au budget primitif 2025. Cette diminution résulte essentiellement des produits des services du domaine et ventes diverses, ainsi que des dotations et participations.

Dans le détail :

- ✓ Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70), en diminution de -51 K€ soit - 4%, cette baisse concerne les prestations suivantes : chèques vacances, billetterie, voyages. Elle résulte d'une utilisation des prestations de la régie d'action sociale par les agents moins importante que prévue sur les premiers mois de l'année ;
- ✓ Les dotations et participations (chapitre 74), en baisse de -490 K€ soit - 4% liée à l'ajustement de participation versée par le budget principal au budget annexe. La participation est calculée en fonction du besoin d'équilibre de la section de fonctionnement du budget annexe ;
- ✓ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont en augmentation de 215 K€ :
 - En qualité de Comité Social et Economique et conformément à l'article R.3262-14 du Code du travail, le budget annexe perçoit une participation aux titres-restaurant non utilisés ou perdus au niveau national. Ce remboursement est effectué par la société PLUXEE dans le cadre du marché n° Z210209F00 relatif à la "Prestation d'émission et de livraison de titres-restaurant papier et/ou dématérialisés pour le personnel de la Métropole". Ce montant s'élève à 112 K€ ;
 - 103 K€ au titre de remboursements divers : remboursements effectués par nos prestataires titulaires de l'accord-cadre relatif aux prestations de voyage ;
- ✓ Les reprises sur dépréciations et aux provisions (chapitre 78) : pour risques et charges pour un montant de 1 K€.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution en % Total après BS/BP 2025
Dépenses réelles	10 528 K€	12 125 K€	-407 K€	11 717 K€	-3%
Dépenses de gestion courante	10 528 K€	12 125 K€	-415 K€	11 710 K€	-3%
011 - Charges à caractère général	7 292 K€	8 628 K€	-290 K€	8 338 K€	-3%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	875 K€	1 150 K€	75 K€	1 225 K€	7%
65 - Autres charges de gestion courante	2 361 K€	2 346 K€	-200 K€	2 146 K€	-9%
Autres dépenses d'exploitation	0	0	8 K€	8 K€	0%
68 - provisions	0	0	8 K€	8 K€	0%
Dépenses d'ordre	172 K€	73 K€	82 K€	155 K€	113%
023 - Virement à la section d'investissement	156 K€	57 K€	0	57 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 K€	16 K€	82 K€	98 K€	514%
Total dépenses d'exploitation	10 700 K€	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€	-3%
002 - Déficit reporté					
Total dépenses d'exploitation cumulées	10 700 K€	12 197 K€	-325 K€	11 872 K€	-3%

Compte tenu des prévisions de réalisation au 31/12/2025, le budget supplémentaire du budget annexe « régie d'action sociale » présente une diminution prévisionnelle des dépenses de -325 K€, soit -3 % par rapport au budget primitif 2025. Cette diminution résulte essentiellement des charges à caractère général et des autres charges de gestion courantes.

Dans le détail :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011), une diminution de -290 K€ soit - 3%, cette baisse concerne les prestations suivantes : voyages, centres aérés, séjours enfants, enveloppe culture. Elle résulte d'une utilisation des prestations de la régie d'action sociale par les agents moins importante que prévue sur les premiers mois de l'année ;
- ✓ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65), une diminution de -200 K€ soit - 9%, concerne les prestations suivantes : chèques vacances et CESU (Chèque Emploi Service Universel). Elle résulte également d'une utilisation des prestations de la régie d'action sociale par les agents moins importante que prévue sur les premiers mois de l'année ;
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012), une hausse de 75 K€ soit +7% liée à l'ajustement de crédits relatifs à la refacturation des frais de structure du budget principal au budget annexe.
- ✓ Les dotations aux provisions (chapitre 68) : pour risques et charges et dépréciation des actifs circulants pour un montant de 8 K€.
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert entre sections au titre des amortissements pour 82 K€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution en % Total après BS/BP 2025
Dépenses réelles	182 K€	75 K€	85 K€	160 K€	113%
Dépenses d'équipement	182 K€	75 K€	85 K€	160 K€	113%
Total des opérations d'équipement	182 K€	75 K€	85 K€	160 K€	113%
Dépenses d'ordre	0	0	36 K€	0	
041 - Opérations patrimoniales			36 K€		
Total dépenses d'investissement	182 K€	75 K€	121 K€	196 K€	162%
001 - Solde d'exécution négatif			157 K€		
Total dépenses d'investissement cumulées	182 K€	75 K€	278 K€	353 K€	370%

Les dépenses d'investissement du budget annexe enregistrent une augmentation de 278 K€

Dans le détail :

- ✓ Un ajustement des crédits relatifs aux dépenses d'équipements de 85 K€ pour le numérique, afin de renforcer les moyens informatiques de la régie ;
- ✓ Des dépenses d'ordre pour 36 K€ au titre des opérations patrimoniales (basculé des comptes d'avances 238 vers des comptes définitifs 21 déclinés, montant compensé par une recette d'ordre équivalente) ;
- ✓ Le résultat de clôture de la section d'investissement de 157 K€ euros, inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution en % Total après BS/BP 2025
Recettes réelles	10 K€	2 K€	160 K€	162 K€	6636%
Recettes financières	10 K€	2 K€	160 K€	162 K€	6636%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	5 K€	2 K€	3 K€	5 K€	111%
1068 - Autres réserves			157 K€	157 K€	
27 - Autres immobilisations financières	5 K€			0	
Recettes d'ordre	172 K€	73 K€	119 K€	191 K€	163%
021 - Virement de la section de fonctionnement	156 K€	57 K€	0	57 K€	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 K€	16 K€	82 K€	98 K€	514%
041 - Opérations patrimoniales			36 K€	36 K€	
Total recettes d'investissement	182 K€	75 K€	278 K€	353 K€	370%
001 - Solde d'exécution positif					
Total des recettes d'investissement cumulées	182 K€	75 K€	278 K€	353 K€	370%

Les recettes d'investissement du budget annexe enregistrent une augmentation de 278 K€

Dans le détail :

- ✓ Un ajustement du FCTVA (Fonds de compensation Taxe sur la Valeur Ajoutée) à hauteur de 3 K€ ;
- ✓ L'affectation en section d'investissement de 157 K€ pour permettre la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1068 « Autres réserves » ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert entre sections au titre des amortissements pour 82 K€ ;
- ✓ Les opérations d'ordre au titre des opérations patrimoniales à hauteur de 36 K€ (basculer des comptes d'avances 238 vers des comptes définitifs 21 déclinés, montant compensé par une recette d'ordre équivalente).